



Politique « énergétique » 2010-2014 de la Commune de Prilly en vue de l'obtention du label



1 Contexte et vision

La Ville de Prilly a mis en place d'importantes mesures pour réduire sa consommation énergétique depuis quelques années et a marqué sa volonté de promouvoir les énergies renouvelables. Afin de valoriser les efforts réalisés et de pérenniser cette politique, la Ville de Prilly s'est engagée dans un processus d'obtention du label « Cité de l'énergie ».

S'étant doté d'un agenda 21 local et ayant mis en place un fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la Ville de Prilly a posé les premières bases pour la définition de sa vision en termes de politique énergétique.

"Prilly objectif 2050 : pour une place au soleil, diminuons de 50 % notre consommation d'énergie"

2 Principes directeurs de la politique énergétique de la Commune de Prilly

Principe de durabilité

La Ville de Prilly s'engage à développer sa propre politique énergétique dans le cadre de son agenda 21 local ainsi que dans le respect des prescriptions légales fédérales et cantonales.

Elle encourage une utilisation de l'énergie responsable, rationnelle et respectueuse de l'environnement.

Elle s'engage à mettre en place des mesures adaptées au niveau de la mobilité afin d'assurer un trafic individuel motorisé supportable sur le territoire communal. En ce sens, elle développera des modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Principe d'exemplarité

La Ville de Prilly s'engage à mettre en place dans les plus brefs délais sa politique énergétique et environnementale.

Elle jouera le rôle de modèle pour la population et les entreprises en termes d'efficacité énergétique.

Elle représentera le vecteur de sensibilisation et de prise de conscience de la problématique énergétique auprès des habitants.

Principe d'efficacité

La Ville de Prilly encourage l'utilisation et le développement des énergies renouvelables sur son territoire à travers son « fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables ».

Elle encourage des déplacements plus respectueux de l'environnement dans son concept de mobilité douce et œuvrera pour une modération du trafic.

Principe de créativité

La commune s'engage à informer et conseiller activement la population sur les possibilités d'approvisionnement et d'utilisation durable de l'énergie.

Elle collabore avec les fournisseurs d'énergie ainsi qu'avec les autres acteurs concernés.

3 Objectif global

A l'horizon 2020, augmentation de 20 % de la part d'énergies renouvelables sur le territoire communal

4 Objectifs généraux

Territorial

Augmentation de l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire de la commune

Promotion des énergies renouvelables

Planification de la mobilité

Mobilité

Promotion de la mobilité douce

Modération du trafic avec augmentation du report modal de 10 % d'ici à 2020

Bâtiments communaux

Amélioration de l'efficacité énergétique

Diminution de 25 % de la consommation énergétique « chaleur » des bâtiments d'ici à 2020

Approvisionnement et dépollution

Augmentation du taux de recyclage et valorisation optimale de tous les déchets

Augmentation de la part renouvelable de l'électricité consommée à 60 %

Organisation interne

Plan d'action servant de tableau de bord pour l'administration

Mise en place d'objectifs pour chaque service

Création d'une société intercommunale pour le chauffage à distance

Participation active au projet de biométhanisation au nord du territoire communal et création d'une société intercommunale

Communication

Plan de communication « énergies renouvelables et efficacité énergétique »

Développement des outils de communication au sein de la commune (panneau d'information, newsletters par courriel, publipostage, journal local, presse régionale, site internet)

5 Objectifs quantitatifs spécifiques, horizon 2014

Territorial

Développement du réseau piéton et cycliste dans le cadre du SDOL

Renforcement des transports publics nord-sud sur le territoire communal

Développement intercommunal d'une usine de biométhanisation

Augmentation des mesures de subventions du fonds d'encouragement pour les énergies renouvelables

Constitution d'une société intercommunale pour le chauffage à distance (Prilly-Renens-Lausanne)

Mobilité

Collaboration avec Mobility et Suisse Roule

Bâtiments communaux

Adoption du « Standard bâtiments 2008 » pour les constructions publiques

Campagne Display : finalisation du projet avec étiquettes énergétiques et procédure de suivi (campagne de communication grand public)

Approvisionnement et dépollution

Atteindre 50 % de taux de recyclage des déchets

Poursuivre la mise en place d'écopoints sur le territoire communal

Finalisation du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Développement du chauffage à distance sur le territoire communal à partir de 2010

Organisation interne

Organisation d'activités sportives et bien-être pour le personnel de l'administration communale

Uniformisation des infrastructures « déchets » dans les collèges

Mise en place de procédures d'économie d'énergie au sein de l'administration (papier recyclé, prises minuteur, etc...), utilisation de directives pour les achats communaux

Subvention pour abonnement aux transports publics pour le personnel communal

Comptabilité énergétique standardisée

Communication

Cours de sensibilisation dans les écoles sur les économies d'énergie et la gestion des déchets

Organisation annuelle de manifestations liées à la semaine de la mobilité, semaine de l'énergie, journée mondiale de l'environnement, journées du soleil, Energyday

Plan de communication sur 4 ans